

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 41

Artikel: On s'amuse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206350>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le dimanche, au clair de la lune,
Pierre laisse boire au verger
Les amoureux de blonde ou brune,
Le dimanche, au clair de la lune,
Chacun, aidé de sa chacune,
Vient guetter l'heure du Berger.
Le dimanche, au clair de la lune,
Pierre laisse boire au verger.

Le verger est tout plein de roses,
Mais personne ne touche aux fleurs.
On parle de fort bonnes choses.
Le verger est tout plein de roses
Dont les épines seraient causes
De gros chagrins et de longs pleurs.
Le verger est tout plein de roses,
Mais personne ne touche aux fleurs.

Vous le voyez : tout est en règle
Chez maître Pierre, de la Croix.
Bourgeois de Vevey, bourgeois d'Aigle,
Vous le voyez : tout est en règle.
Chez maître Pierre, on est espiegle,
Ce n'est pas un grand mal, je crois.
Vous le voyez : tout est en règle
Chez maître Pierre, de la Croix.

ROBERT CAZE.

La seconde nature.

On lit dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel* :
« Un propriétaire de Neuchâtel avait, il y a
quelque temps, acheté un cheval appartenant à
un laitier des environs de la ville. C'était une
magnifique bête marchant à une belle allure, et
son nouveau propriétaire, commodément assis
dans la voiture que l'animal entraînait à toute
vitesse, se félicitait de son achat.

Mais tout à coup le cheval s'arrête et ne veut
plus avancer : menaces du conducteur, coups
de fouet, rien n'y fait.

Désespéré et croyant cette fois avoir eu son
« enrossée », comme disent les marchands de
chevaux, l'acquéreur descend de voiture et sans
y prendre garde, du manche de son fouet remue
l'eau d'une petite fontaine se trouvant là. Puis
il remonte dans sa voiture et l'ancien cheval du
laitier, sans même avoir reçu l'ordre, reprend
son trot, aussi léger qu'auparavant. »

LE CONTEUR A « LA GRAND'-

MÈRE QU'IL SAIT »

Vous avez dû, Madame, être fort étonnée de
ne pas trouver, samedi dernier, la réponse
promise. N'oubliez point que le *Conteur*
est vaudois dans l'âme ; donc il a toujours « bien
le temps ». Du reste, voici.

La parole est en premier lieu à Monsieur V. F.
— car c'est un monsieur et non une dame, comme
vous le pensiez.

*

V. F. — Votre mémoire, aimable grand-mère,
est excellente. J'avais oublié l'historiette du thé
dévoit. Vous me la rappelez en y découvrant de
bien noires intentions. Je ne me savais pas si
méchant que cela ; mais on apprend tous les
jours quelque chose.

Savez-vous ce que vous devriez faire pour
prendre votre revanche ? ce serait d'écrire ce
que votre pensée, « vibrante d'indignation », vous
suggérerait : un article où vous diriez leur fait à
ces « claquements de la langue contre le palais
propres aux dégustateurs de vins de marque ». Il
y aurait là matière à un croquis savoureux et
coloré, ne le pensez-vous pas ?

Seulement, me permettez-vous une petite
remarque : il n'y a pas que les amis des grands
crus dont la langue claque contre le palais ; ce
signe de contentement s'observe tout autant
chez les plus modestes consommateurs, chez
l'ouvrier, le charretier, le vigneron, le bûche-
ron, chez tous ceux qui boivent frais, même
d'un tout petit vin, quand ils l'ont bien gagné
par leur labeur. Voilà qui va alimenter votre
article, et le corser, quand bien même ces bra-

ves gens ne s'ingurgitent pas de l'« alcool »,
comme vous l'écrivez, aimable grand-mère.
Sans doute, vous avez voulu dire « vin » ; autre-
ment, à vous entendre, nous serions tous de
pauvres alcooliques.

Bonne grand-mère, envoyez-nous bien vite
votre article. Je ne doute pas qu'en le lisant ma
langue ne claque comme elle le fait en ce mo-
ment-ci, où je vide un verre de vin de Pully à
votre santé.

*

J. M. — Et maintenant, à mon tour ; ainsi,
tout le *Conteur* y aura passé. Oh ! je serai bref.

Tout d'abord, Madame, je constate que nous
ne voyons pas du tout les choses de la même
façon. Voici, certes, qui ne facilite pas une en-
tente. Je m'en affligerais, si je ne savais qu'il
est un point sur lequel nous serons toujours
d'accord : c'est notre commun attachement à
votre, à notre « cher *Conteur* ».

Vous me reprochez de n'être pas féministe.
C'est vrai. Je ne suis pas le seul, et je sais
même, dans les rangs du sexe charmant, bon
nombre de personnes aimables, intelligentes,
dont la conversion est aussi toujours à faire.

Si donc je plaisante parfois le féminisme, vous
reconnaissez cependant que je ne le combats pas.
Je me borne à ne pas pousser à la roue.

Mais ne m'en veuillez point, si j'ai le sentiment
que la victoire du féminisme, dont je ne doute
pas plus que vous, Madame, mais que je veux
complète, sera la confirmation la plus éclatante
du scepticisme de beaucoup de représentants
des deux sexes, touchant les bienfaits de ce nou-
veau régime. Et les dames ne seront peut-être
pas les dernières à regretter d'avoir lâché la
proie pour l'ombre.

Il leur faudra alors, à ces dames en culotte,
rebrousser chemin, reprendre la robe, et recon-
quérir le cœur de leurs maris et de leurs en-
fants — s'il y en a encore. Oh ! mais ce sera vite
fait : les hommes ont si peu de crânerie devant
le sexe faible.

Attendons donc, voulez-vous. Il n'y a point
périal en la demeure.

Nous ne sommes pas non plus d'accord, pa-
rait-il, en ce qui concerne la « vraie manière
d'être pieux ».

Ici, Madame, permettez que je m'en réfère
encore à l'article « Un coup d'épée dans l'eau »,
que vous incriminez et dont, ne vous déplaît,
j'ai de très bonnes raisons d'attribuer la pater-
nité à M^{me} ou à M. de Gasparin. Je ne saurais
d'ailleurs dire plus et aussi bien.

De la sincérité dans les convictions religieu-
ses ou autres, de la simplicité dans la façon
de les manifester, voilà tout ce que je demande.
Ce n'est pas excessif, me semble-t-il.

À présent, ne pensez-vous pas, Madame, que
les lecteurs de notre « cher *Conteur* » sont très
au clair sur nos sentiments réciproques et qu'ils
n'en demandent pas davantage, à moins qu'il
ne vous plaise de répondre à l'invite de M. V. F.
En ce cas, n'oubliez pas que les amis de notre
journal aiment avant tout à rire ; à ce prix-là
seulement, ils pardonnent toutes les opinions.

Question de nuance. — Un monsieur très
épris, qui a obtenu une mèche des cheveux de
celle qu'il aime, l'a portée chez un coiffeur pour
s'en faire faire une bague.

Quand il vient la demander, la dame de com-
ptoir répond, toute confuse, que ces précieux
cheveux sont égarés.

Stupeur du monsieur. Mais la dame reprend
en souriant :

— Je n'ai pas oublié la nuance : elle est facile
à rassortir !

Condition expresse. — Trois femmes peuvent
garder un secret, pourvu qu'il y en ait deux de
mortes.

Surprise. — J'ai sur le bord de ma fenêtre,
nous disait un ami, une caisse remplie de terre ;
j'y ai semé des capucines : Sais-tu ce qui est
venu ?

— Parbleu ! des capucines.

— Pas du tout, il est venu un sergent de ville
qui m'a fait retirer ma caisse.

LES BIENS DU MERCIER D'ECHALLENS

Le fisc est âpre au gain, c'est sa nature. Si
l'on en veut une preuve de plus, qu'on lise
la missive suivante, gardée aux archives
de l'Etat de Vaud, et qu'écrivait aux « illustres,
hauts, puissants et souverains seigneurs l'ad-
voyer et Conseil de la ville et canton de Fri-
bourg », le bailli d'Echallens, bourg qui, comme
on le sait, était gouverné alternativement par
Berne et par Fribourg.

Magnifiques, puissants et souverains Seigneurs.

J'ai creu estre du devoir de ma charge de
bailler avis à Vos Excellences comme c'est
qu'un nommé Jehan du Plan, Savoyard de na-
tion, et de condition taillable, auroit esté rési-
dent en ce lieu environ l'espace de dix ans,
ayant tant ici qu'à Orbe tenu boutique de dra-
perie, mercerie, caresmage et autres choses, et
gagné par ce moyen parmi vos subjects l'en-
viron de quatre mille escus. Or est-il maintenant
qu'iceluy estant tombé malade de phtisie, et aux
abois de la mort présentement, ayant une
femme Bourguignotte des plus madrées, a pro-
curé la venue de ses frères ici ces jours passés,
avec deux chevaux, auxquels sans faute aura
baillé et chargé l'or et l'argent que ledit son
mary peut avoir ramassé, avec le plus précieux
de la boutique, comme clinquants et autres
légères estoffes de meilleur prix, ramassant en-
core de présent tout l'argent qui leur est dheu,
pour tascher de le sauver. Voyant doncques
que le Seigneur rièrre lequel cet argent et ce
butin se trouvera en Bourgogne, ne faudra à
le confisquer, vu qu'ils n'ont point de mastle,
ains seulement une petite fille, il m'a semblé
que Vos Excellences auroyent plus de droict
d'en prévaloir et d'en jouir, attendu qu'il n'a
jamais rien apporté en ces lieux, mais gagné
tout ce qu'il a de présent sur vos subjects. Ce
que néantmoins je remets à la prudence de Vos
Excellences, desquelles j'attendray les ordres,
pour m'y comporter et y procéder selon leur
prudent avis ; Et cependant je me signeray
toute ma vie, comme je suis de toute sincérité,

de Vos Excellences

Le très humble et très obéissant serviteur,
WOLFFGANG BICKHARDT.

De Vostre Bourg
d'Echallens, ce 17^e avril
1654

On s'amuse. — Dans la liste des divertisse-
ments et attractions de la semaine, que publie
un journal lausannois, nous trouvons à la date
du 30 septembre, l'indication suivante :

« Ecole supérieure communale des jeunes
filles. — Dernier délai pour le paiement du
1^{er} trimestre scolaire. »

En fait de divertissement !...

MARIAGE ET PROFESSION

Voilà donc la suite des conseils de M. le pro-
fesseur Mantegazza sur l'*art de se marier*.

S'adressant cette fois aux jeunes filles,
le professeur passe en revue les diverses profes-
sions habituellement réservées aux hommes et
discute les chances de bonheur que chacune
d'elles peut offrir à l'épouse de celui qui l'exerce.
Il y a en ceci un peu de fantaisie philosophique.

Ainsi, M. Mantegazza conseille-t-il aux jeunes
filles à marier de bien peser tout avant d'épou-
ser un financier ou un homme politique. L'un